

# Quand les médicaments sont commandés par Internet

Ruth Mosimann, Rolf A. Streuli  
Swissmedic, Bern

Les prix des médicaments sont régulés en Suisse; ils sont fixés par l'Office fédéral de la santé publique et certains sont élevés en comparaison avec les pays environnants. Ce qui fait que certains essaient d'alimenter leur pharmacie de ménage avec des offres avantageuses qu'ils trouvent sur Internet. Selon la Loi sur les produits thérapeutiques, il est autorisé d'importer des médicaments en petites quantités, c.-à-d. pour les besoins mensuels, à usage personnel. Cette disposition conçue originellement pour les touristes entrants est de plus en plus utilisée par des Suisses pour obtenir des médicaments sur ordonnance de l'étranger par Internet.

La qualité des médicaments commandés par Internet est toutefois très variable et le risque est grand que le facteur dépose dans la boîte aux lettres un produit douteux et parfois même dangereux au lieu de l'aubaine attendue. Le grand problème est que l'acheteur lui-même ne peut pas savoir s'il s'agit d'une copie trompeuse ou d'un faux (fig. 1 )

Il n'est pas question ici d'abord de copies de marques – toutes sortes de variantes de médicaments illégaux sont proposées sur les sites web. 1. Ces médicaments, fabriqués généralement en Asie au mépris de la protection des brevets, contiennent la substance déclarée sur le blister à la bonne dose. Nous pourrions penser que c'est pour le patient la forme la plus bénigne de falsification. Mais l'acheteur ne sait pas dans quelles conditions (d'hygiène) ils ont été fabriqués et ces produits soumis à ordonnance ne contiennent pour la plupart aucune information destinée au patient. Il ne reçoit aucune recommandation posologique, aucune information sur les mesures de précautions à observer. 2. Les comprimés contiennent la substance déclarée sous- ou surdosée et de mauvaise qualité. Ici aussi, pratiquement toujours sans information destinée au patient. 3. Les comprimés contiennent tout sauf ce qui figure sur l'emballage, parfois même de l'amidon pur, ou aussi des substances très toxiques telles que métaux lourds ou thyroxine, dinitro-phénol (surtout dans les pilules amaigrissantes). En Asie, plusieurs stimulateurs de l'érection grouillent sur le marché contenant non pas un inhibiteur de la phosphodiesterase de type 5 mais l'antidiabétique oral glibenclamide à dose trop élevée, qui ont occasionné à Singapour de très nombreuses hospitalisations et même un décès sur hypoglycémie gravissime.

Les pourcentages des différentes indications des médicaments importés sont les suivants: 24% stimulateurs de l'érection; 14% amaigrissants; 12% musculation; 8% capillaires; 4% analgésiques; 3% psychotropes et 3% inhibiteurs de l'ovulation. Les 32% restant comptent toutes sortes d'autres médicaments soumis à ordonnance.

Dans son laboratoire, Swissmedic a analysé 120 échantillons d'importations saisies de stimulateurs de l'érection. Pratiquement tous ont été commandés par Internet. Ces analyses ont révélé que 40% étaient de très mauvaise qualité. Un produit, «Feel good like in Heaven», contenait sans déclaration du sildénafil à une dose supérieure à la dose maximale admise et dépassait même de 1100 fois la dose limite admise d'arsenic! Dans «Black Superman», la dose de sildénafil était de 150%, la dose limite d'arsenic dépassée de 80 fois et celle de mercure de 2,5 fois. Dix échantillons étaient vantés comme purement végétaux. Huit contenaient cependant des produits chimiques non déclarés.

Pour les médicaments amaigrissants saisis, de même les analyses de laboratoire ont donné des résultats inquiétants: les produits asiatiques contenaient en général de la sibutramine non déclarée en surdose. En principe, presque tous les médicaments dits naturels, purement végétaux, commandés par Internet contiennent des substances synthétiques (fig. 2 )

En octobre 2010, une action internationale coordonnée par Interpol a été entreprise contre le commerce illégal de médicaments, à laquelle ont participé en Suisse Swissmedic, l'Administration fédérale des douanes et le Service d'enregistrement des adresses Internet .ch (SWITCH). 290 sites web ont été fermés dans le monde



Ruth Mosimann

Les auteurs certifient qu'aucun conflit d'intérêt n'est lié à cet article.



Figure 1

Pour le profane, la copie n'est généralement pas reconnaissable: à droite l'original et à gauche la copie.



**Figure 2**

Au lieu de médicaments végétaux, le client Internet reçoit souvent des amaigrissants contenant de la sibutramine.

entier (en Suisse quatre qui s'adressaient directement à des clients suisses); de nombreuses personnes ont été appréhendées et 10 900 paquets contenant plus de 1 million d'unités de médicaments ont été saisis dans 328 centres postaux. Mais ce n'est que la pointe de l'iceberg. Les douanes et Swissmedic ont estimé que chaque année au moins 100 000 envois de médicaments sont introduits en Suisse par des privés.

Il est supposé que le commerce illégal de médicaments a atteint les dimensions globales du crime organisé et va bientôt dépasser celui des drogues, car il est moins risqué et au moins aussi lucratif.

Swissmedic en appelle au corps médical pour qu'en cas d'urgence inexplicable et d'accident imprévu il pense à l'éventualité d'effets indésirables de médicaments importés, du fait que ce phénomène est largement répandu et que les patients n'avouent généralement pas spontanément qu'ils ont commandé leurs pilules par Internet.

---

**Correspondance:**

Ruth Mosimann  
 Leiterin Kontrolle illegale Arzneimittel  
 Swissmedic  
 Postfach  
 CH-3000 Bern 9  
[ruth.mosimann@swissmedic.ch](mailto:ruth.mosimann@swissmedic.ch)